



# Sortie à l'UFR de Droit de Niort

publié le 28/11/2018

## Descriptif :

Les élèves de DGEMC ont assisté au cours de droit constitutionnel monsieur Maublanc le mercredi 07 novembre 2018

## Sommaire :

- Le Déroulé de la séance
- II-Nos Impressions

Dans le cadre du travail sur l'orientation, les élèves suivant l'option DGEMC ont pu assister au cours de Maublanc le mercredi 07 novembre 2018. Nous tenons à remercier monsieur Beaulieu pour l'accueil favorable qu'il a donné à ce projet, monsieur Maublanc pour le moment partagé ainsi que le groupe d'étudiants présents. Cette matinée s'est clôturée par un déjeuner au RU.

Nous vous proposons de découvrir le compte rendu de la séance puis le ressenti des élèves :

## ● Le Déroulé de la séance

### ○ Le lieu :

La fac de **Droit** des assurances fait partie de l'Université de Poitiers mais elle est située à Niort pour répondre à des préoccupations et besoins locaux (présence importante des sièges des principales mutuelles autour de Niort). Toutefois, la licence est généraliste et l'on y suit les mêmes enseignements qu'à Poitiers. La fac comporte un seul amphithéâtre (contrairement à l'image que l'on se fait des facultés), une grande bibliothèque, et plusieurs salles de cours. Notre salle avait l'avantage d'être grande et très lumineuse ouverte sur un environnement agréable : bords de Sèvre, espaces verts.



De plus, la fac se situe à Noron, elle est facile d'accès grâce aux grands parkings et aux arrêts de bus proches de la faculté.

### ○ Le professeur :

M. Jean-Victor Maublanc est le professeur de droit constitutionnel que nous avons suivi. Il a fait ses études sur Bayonne avant d'intégrer la faculté de Bordeaux.

Il réussit à capter l'attention de ses étudiants par la connaissance de son sujet et sa pédagogie. Il est respecté par l'ensemble de ses étudiants.

### ○ Le plan :

Le cours de droit constitutionnel est organisé en chapitres, eux-mêmes divisés en sections. Nous avons remarqué qu'il était vraiment bien structuré, ce qui permettait de facilement se retrouver dans le contenu du cours. D'ailleurs, le plan a été distribué au début du semestre à chaque étudiant. Cependant, nous avons été surpris de voir que le

professeur passait bien rapidement d'un point à un autre, sans vraiment approfondir le contenu, cela fluidifiait le cours. En effet, en 2 heures de cours nous avons vu un chapitre entier contenant 2 sections :

- Chapitre 2 : La division horizontale du pouvoir ou les différents régimes politiques
- Section 1 : La théorie de la séparation du pouvoir
- Paragraphe 1 : Le principe
- A La Fonction législative
- La dimension fonctionnelle
- La dimension organique
- ...

### ○ Les étudiants et l'ambiance générale

#### *Les étudiants*

Ils sont une trentaine d'étudiants par classe. La plupart d'entre eux travaillent sur des ordinateurs pour leur permettre d'écrire plus rapidement.

*“Ça nous permet d'écrire sous forme de notes, et de les structurer plus facilement plus tard”  
nous dit une étudiante de la faculté.*

#### *L'ambiance générale*

En cours, les étudiants sont à l'écoute et interagissent avec le professeur. Le professeur tout comme les étudiants entretiennent un rapport respectueux les uns envers les autres. Ainsi, le professeur était à l'écoute des élèves sur un problème de date de devoir et une solution a pu se dégager.

### ● II-Nos Impressions

#### ○ Aurélien :

Cette sortie a permis de découvrir l'univers de la faculté, en particulier celui du Droit. Ceci permet la réflexion sur nos études avenir en envisageant la faculté de Droit comme alternative.

#### ○ Chloé :

J'ai bien aimé la sortie parce qu'elle a confirmé mon choix d'orientation. Être en autonomie pour la prise de notes et la gestion des cours m'a plu et cela semble me correspondre, je l'espère, pour les années à suivre.

Le Droit est la filière que j'envisageais depuis longtemps alors cette sortie m'a permis de me plonger dans l'univers des étudiants en droit et de comprendre un peu comment la fac fonctionnait.

#### ○ Ninon :

Cette sortie à la fac de droit de Niort m'a permis de mesurer la marche entre le lycée et l'université, l'organisation d'un cours. Elle m'a confortée dans mon choix d'études pour l'année prochaine.

#### ○ Emma :

Le cours était assez difficile au début mais une fois qu'on avait compris le vocabulaire, tout était compréhensible et même très intéressant. Le professeur n'allait pas trop vite. En prenant des notes, tout était assez clair. Le contenu du cours que nous avons suivi était dans la continuité de ce que nous avons étudié au lycée ce qui a beaucoup aidé à la compréhension. J'ai été très satisfaite de cette sortie qui nous a appris beaucoup de choses que ce soit sur le cours ou sur la fac.

#### ○ Lisa :

Lors de la sortie pour découvrir la faculté de Droit de Niort nous reçûmes un accueil agréable des professeurs et trouvâmes une ambiance de travail tout autant agréable, satisfaisante et aucunement stressante. Nous apprîcîâmes

l'énergie du professeur ainsi que la bonne entente des élèves entre eux, néanmoins leur participation orale fut moindre.

Le contenu fut globalement assez compréhensible et intéressant. Enfin, le cadre de cette fac est très sympathique. "

○ Chloé :

Cette sortie à la fac de droit de Niort était très intéressante. Le cours de droit constitutionnel que nous avons suivi, était beaucoup plus simple que l'image que je m'en faisais. Le prof était très gentil et avait une proximité étonnante avec ses élèves... il connaissait les prénoms de tout le monde, c'est sûrement dû au fait que se soit une petite fac mais bon je trouve ça étonnant. Cette sortie m'a montré que je suis capable de suivre un cours de fac en écoutant et comprenant tout en prenant des notes. Cependant, je ne me dirigerai pas vers une fac de droit l'année prochaine car ce n'est pas dans ce domaine que je veux me diriger plus tard. Mais je remercie Mme Epailard notre professeure de droit nous m'avoir fait découvrir ce domaine.



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.